



Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon (CSSM)

6, avenue Le Corbeiller, 92190 Meudon
sitesdemeudon@gmail.com www.sauvegardesitemeudon.com

Monsieur Denis Larghero,
Maire de Meudon
Hôtel de Ville, 6, avenue Le Corbeiller
92195 Meudon Cedex

Le 08 juillet 2025

Objet : Concertation ONERA

Monsieur le Maire,

Nous vous remercions d'être intervenu pour l'organisation d'une réunion publique d'information, lundi 30 juin dernier, sur l'avenir des terrains de l'ONERA et en particulier sur la Grande Soufflerie.

À cette occasion, nous avons été très déçus par le peu d'informations qui nous ont été communiquées ainsi que par l'insuffisance et le flou des réponses apportées aux questions posées en séance et dans notre courrier préalable alors que l'ensemble du programme massif de logements semble maintenu. Nous n'avons pas constaté la moindre remise en cause, pour ne citer que ces problèmes, de la densité envisagée, déraisonnable pour le site, de la hauteur excessive des bâtiments ou de l'implantation de nouveaux bâtiments sur une zone naturelle.

Le coût de la restauration de la grande soufflerie est des plus surprenante : il a été annoncé qu'il pourrait atteindre environ 100 millions d'euros pendant que nous sommes dans l'ignorance totale de la nouvelle destination de ce bâtiment et des transformations dont il ferait l'objet pour l'adapter à son nouvel usage. En conséquence, nous sommes dans l'incapacité d'apprécier l'utilité sociale et économique d'un tel investissement, ni d'évaluer la qualité de la préservation du site ni de saisir son intégration dans le quartier actuel et projeté.

Nous craignons qu'un tel montant ne serve qu'à justifier les recettes attendues, à court terme, d'une opération immobilière massive.

Dans ce contexte, nous estimons nécessaire qu'une vraie concertation soit enfin engagée sur l'ensemble du projet, sans aucun objectif précis défini a priori et dans des conditions qui respectent le droit à l'information et à la participation des citoyens.

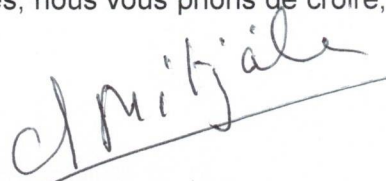
Le dernier Conseil municipal a voté à l'unanimité le vœu d'une concertation concernant le projet ONERA sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public.

Cette procédure permet d'élargir le champ du débat et de faire désigner par la CNDP un garant de la complétude et de la transparence des informations données ainsi que de son ouverture à un très large public.

Le CSSM se réjouit de cette orientation.

Nous vous serons reconnaissants d'entreprendre, le plus tôt possible, les démarches nécessaires auprès du maître d'ouvrage, GPA, et du préfet qui sont habilités à saisir la CNDP.

Restant à votre disposition pour des échanges complémentaires, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à toute notre considération.



Christian Mitjavile
Président du CSSM

Copie : M. Jean-Marie Bessin